

**XXXVIEME CONGRÈS DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES  
BARREAUX DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE (CIB)**

-----  
**RESOLUTION SUR LA SITUATION DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE  
L'HOMME AU TCHAD**  
-----

**La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune, réunie à Niamey au Niger, pour son 36ème Congrès, du 7 au 9 décembre 2022,**

CONSTERNEE par les nombreuses pertes de vies humaines, les blessés, les enlèvements, disparitions et déportations occasionnés par les événements du 20 octobre 2022 ;

PREOCCUPEE par les menaces physiques qui continuent à peser sur bon nombre de citoyens tchadiens ;

Inquiète des actions de harcèlement et de chasse à l'homme dont certains avocats sont victimes ;

AFFLIGEE à l'annonce des audiences tenues à Koro Toro en violation totale des règles garantissant un procès équitable, assimilable à une sorte de justice d'exception ;

Déplore la situation critique des droits de l'homme, de la justice et les multiples atteintes portées à l'état de droit au Tchad ;

REAFFIRME avec force cette évidence qu'il ne saurait y avoir d'Etat de Droit sans respect des droits humains, sans une justice effectivement indépendante, une magistrature toute aussi indépendante et un barreau indépendant qui joue son rôle sans être inquiété ;

RAPPELLE les Principes de base relatifs au rôle du barreau adoptés par les Etats membres des Nations Unies à La Havane en 1990 et les engagements pris par les Etats membres de la Francophonie dans la Déclaration de Bamako en 2000 ;

EXIGE des autorités tchadiennes de transition, le respect de l'Etat de Droit, des droits de l'homme, une justice véritablement indépendante et le respect de l'indépendance du Barreau ;

INSISTE sur le respect des principes directeurs des procès et les garanties d'une justice équitable ;

APPELLE la communauté internationale à la mise en place rapide de la commission d'enquête internationale sous les auspices d'une organisation internationale crédible et efficace ;

REAFFIRME sa totale solidarité ainsi que son soutien au Barreau du Tchad et à son Bâtonnier pour le combat légitime mené en faveur du respect des droits de l'homme y compris le droit à une justice indépendante et digne ainsi que le droit à un procès équitable ;

APPELLE les barreaux membres de la CIB, les partenaires de la CIB et tous les autres acteurs internationaux à se mobiliser en faveur du respect de l'Etat de Droit au Tchad, des droits de l'homme, de l'indépendance de la justice et de l'indépendance du Barreau ;